	Formulaire	PIL-FR-11/00
	PV DE RÉUNION	Date : 23/07/2014 Page : 1 sur 1

Procès verbal de la réunion

Date Réunion
22.10.2016

Heure de réunion
09h

Durée
1H30

Lieu de la réunion :Local du Labo.....

Ordre du jour :

- 1) Définition des statuts des membres du REGIM-Lab. & autres
- 2) Planning des séminaires de recherche du REGIM-Lab

Participants :


NOM ET PRENOM	Statut
Alimi M. Adel	Professeur
Baccour Leila	Docteur
Baklouti Nesrine	Docteur
Bouaziz Souhir	Docteur
Ben Amar Chokri	Professeur
Ben Ayed Mounir	Professeur
Ben Halima Mohamed	Docteur
Drira Fadoua	Docteur
Guesmi Hanene	Docteur
Hamrouni Chafaa	Docteur
Hadriche Abir	Docteur
Fdhila Raja	Doctorant
Karray Hichem	Docteur
Kallel Ilhem	Docteur
Kammoun M. Habib	Docteur
Lajmi Héla	Docteur
Neji Mohamed	Docteur
Ouarda Wael	Doctorant
Wali Ali	Docteur

Compte rendu de la réunion :

- 1) Définition des statuts des membres du REGIM-Lab. & autres

Les membres du Conseil du REGIM-Lab. ont décidé la mise en place de nouveaux statuts définis comme suit :

-
- Confirmed Experienced Researcher (CER)
-

	Formulaire	PIL-FR-11/00
	PV DE RÉUNION	Date : 23/07/2014 Page : 2 sur 1

Experienced Researchers must:

- be in possession of a doctoral degree
- have at least 4 years of full-time equivalent research experience after the PhD.

-
- Experienced Researcher (ER)
-

Experienced Researchers must be in possession of a doctoral degree.

-
- Early-Stage Researchers (ESR)
-

Early-Stage Researchers must be in the first four years of their research careers and not yet have a doctoral degree.

-
- Associate Researcher (AR)
-

Associate Researcher must be in possession of a doctoral degree.

-
- Comment devenir AR
-

- Peut bénéficier du statut de chercheur associé (AR) au REGIM-Lab. tout ER qui, par son activité scientifique et pédagogique, est appelé à participer à la vie et à l'animation du REGIM-Lab. (projet de recherche avec financement externe, rédaction en commun d'articles ou d'ouvrages en commun, organisation et participation à des séminaires, colloques, journées doctorales, etc.)

- Un AR peut être affilié à une autre institution d'enseignement et de recherche et ne bénéficie, au titre de son statut de AR au REGIM-Lab., d'aucune ressource matérielle, logistique ou financière sauf par les fonds des projets dont il est la source ou après accord du CAL du REGIM-Lab.

- Un AR ne peut pas devenir membre du CAL du REGIM-Lab., mais il peut y être invité.

- Le statut de AR est limité dans le temps, mais il peut être reconduit sur demande de l'intéressé(e) et après validation par le Conseil de laboratoire.

- Un AR ne peut pas être affilié à un autre laboratoire de recherche en Tunisie.

Ainsi, les membres du Conseil du REGIM-Lab ont mis en place un ensemble de critères définissant la mise en place d'un projet de recherche au REGIM-Lab

- 1 projet de recherche doit être coordonné par un CER.

- 1 CER doit coordonner au moins 1 projet de recherche.

- 1 projet de recherche doit contenir au moins un ER ou un ESR.

- 1 projet de recherche doit avoir une LFM valide.

- 1 CER peut être membre de plusieurs projets de recherche.

- 1 ER peut être membre de plusieurs projets de recherche.


- 1 ESR peut être membre de plusieurs projets de recherche.

- 1 projet de recherche doit développer au moins 1 produit innovant.

- 1 produit innovant peut être développé par plusieurs projets de recherche.

- 1 CER qui ne coordonne aucun projet de recherche devient AR.

- 1 ER qui n'est membre d'aucun projet de recherche devient AR.

	Formulaire	PIL-FR-11/00
	PV DE RÉUNION	Date : 23/07/2014 Page : 3 sur 1

- Un produit innovant est un produit de recherche qui est à un stade d'être commercialisé et qui se distingue des produits existants par des performances supérieures.

 • Projet de recherche @ REGIM-Lab doit avoir :

-
- Des WPs
 - Une Planification 2016-2019
 - Des Objectifs
 - Des Ressources humaines
 - Des Ressources matérielles

Les membres du Conseil du REGIM-Lab ont aussi traité les demandes de réintégration de Mr Mohamed Ben Ammar et Mr Monji Kherallah ;

La demande de Mr Mohamed a été validée par tous les membres.

Les membres du CAL se sont mis d'accord pour la réintégration de Mr Monji Kherallah et gèlent leur décision en attente de la reformulation de sa demande.

2) Planning des séminaires de recherche du REGIM-Lab

Les membres du Conseil du REGIM-Lab ont décidé de planifier, suite au sondage doodle, des séminaires hebdomadaire de recherche chaque samedi de 10h30 à 12h30. Ces séminaires sont organisés à tous les régimien du labo. D'ici fin d'année 2016, les séminaires seront concentrés sur les exposés de pré soutenances ainsi que les exposés des candidats qui vont passer des concours.

Bilan des actions

Décision / Action	Responsable	Echéancier
Proposer des nouvelles mises à jour des chartes Doctorant et Docteur	Ben Amar Chokri	5/11/2016
Déroulement de la prochaine réunion de recherche	Alimi M. Adel	29/10/2016
Planning de séminaire de recherche	Lajmi Héla	29/10/2016